MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Saint-Georges-Antignac

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise d'Antignac

Monument(s)

Appellation : Eglise d'Antignac

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 05/12/2000

Étendue de la protection : Eglise, en totalité, ainsi que le sol des parcelles 405 et 987, section 014A

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.